Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

LES PELOUSES SÈCHES

RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON

Suivi écologique d'une pelouse sèche sur le site de la Garenne à Meyzieu

Un concentré de biodiversité !

Façonnées au fil des siècles par l'exploitation agricole (pâturage, fauche), les pelouses sèches ont souvent été abandonnées et, sans entretien, évoluent librement vers des fourrés ou boisements.

Des **gestionnaires d'espaces naturels** nous font partager leur expérience : comment maintenir le milieu ouvert ? Comment évaluer et optimiser les interventions ? Comment limiter la prolifération des invasives ?

Ophrys bourdon

Des milieux naturels à préserver !

Les pelouses sèches sont des formations végétales rases composées essentiellement de plantes herbacées vivaces (mais aussi quelques annuelles) et peu colonisées par les arbres et les arbustes. Elles forment un tapis plus ou moins ouvert sur un sol relativement peu épais, pauvre en éléments nutritifs.

La formation d'une pelouse sèche nécessite des conditions topographiques particulières. Ce milieu apparaît préférentiellement sur des surfaces en pente, où l'eau ne peut stagner et où il bénéficie d'un éclairement intense et d'une période de sécheresse climatique ou édaphique (= liée au sol).

Ces pelouses sèches offrent de multiples atouts pour les territoires : paysages divers, ressources de qualité pour l'agriculteur, espaces de découvertes et de loisirs…

Un patrimoine remarquable en péril et protégé

Avant tout des espaces à usage agricole, les pelouses sèches abritent jusqu'à 26 % de plantes protégées au niveau national, et jusqu'à 10 espèces d'orchidées. Malheureusement, depuis le début du XXème siècle, plus de 50% des pelouses sèches ont disparu en France !

Eviter le broyage, c'est un faux ami ! Par exemple, sur le prunellier, il multiplie les rejets, la densité des épines augmente les substances toxiques et rend ainsi difficile la consommation et le piétinement par les animaux.

Des pratiques à adapter...

- Privilégier la fauche tardive avec export (idéalement fin juillet), afin de limiter l'apport de matière organique sur le milieu.

- Privilégier, lorsque c'est possible, pour la gestion sur le long terme, la recherche d'un exploitant agricole pour assurer la gestion par pâturage, afin de réduire progressivement les interventions mécaniques qui peuvent tasser les sols et sont gourmandes en carburants.

- Attention à la lutte contre les espèces invasives : la coupe de certaines espèces (robinier, buddleia, faux-indigo, ailante glanduleux, érable negundo) dynamise la repousse.

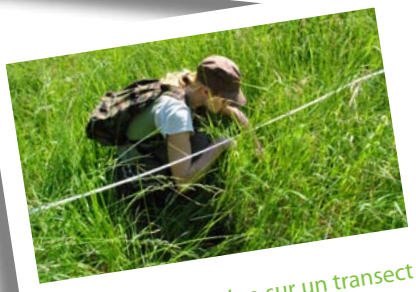

Suivi de la végétation sur un transect

... et à évaluer !

Savoir si la gestion mise en place est bénéfique pour la biodiversité est important pour le gestionnaire. Selon la gestion pratiquée et les moyens disponibles, le suivi pourra porter sur la végétation, les espèces patrimoniales que l'on souhaite conserver ou l'évolution de la physionomie du milieu.

Voici quelques exemples de suivis :

Objectif	Méthode	Fréquence	Niveau de coût* (à titre indicatif)
Végétation (état de conservation)	Suivi de transect et évolution de la composition floristique	Tous les 2-3 ans	€€
	Suivi par relevés phytosociologiques	Tous les 2-3 ans	€€€
Flore	Suivi des stations, dénombrement des effectifs et géolocalisation des stations (ex : orchidées)	Tous les 2 ans	€€
Faune	Suivi des papillons de jour, des orthoptères (selon enjeux) parcours et identification des individus à vue et au chant	Tous les ans ou les 2 ans	€€
Pastoral	Impact du troupeau sur la végétation (signes d'abroutissement).	1 fois par an	€
Suivi photographique	Suivi photographique à partir d'un point défini	1 fois par an	€

*** coût faible (€) à plus élevé (€€€)**

Orchis pyramidal

Des retours d'expérience très positifs

« Le Grand Parc Miribel Jonage abrite 58 ha de pelouses sèches, dont près des ¾ sont entretenues. Deux techniques de gestion sont mises en œuvre : gestion mécanique (broyage et débroussaillage) et pastoralisme. Le broyage réalisé une à deux fois par an au début, donne de bons résultats pour la réouverture initiale du milieu. Mais sur long terme, c'est le pâturage qui est plus efficace pour limiter le développement des ligneux. Nous avons observé des milieux plus diversifiés (strates et rajeunissement du milieu) sur les zones pâturées ! Au Grand Parc, 12 vaches et 35 chèvres pâturent « en rotation ». D'une année à l'autre, les bêtes ne sont pas mises à pâturer à la même période sur les enclos, ce qui permet aux orchidées et aux oiseaux de boucler leur cycle en toute tranquillité. Attention : la surveillance des animaux est nécessaire au moins une fois par semaine (veille sur l'état des clôtures, apport d'eau, contrôle de l'abroutissement ou du sur piétinement…). Sur ce site très fréquenté par le public, les animaux bénéficient d'un capital affectif important et deviennent un levier de communication pour expliquer la biodiversité des pelouses sèches.»

Pierre Joubert,
Technicien agriculture - environnement / Animateur Natura 2000 - SEGAPAL

« Sur le territoire des Monts d'Or, la pression foncière est importante, alors l'objectif premier du syndicat est la sécurisation du foncier par des acquisitions. Différents outils sont mobilisés pour maintenir les pelouses sèches : partenariat avec les exploitants agricoles pour de la fauche, du maintien de pâturage. Depuis 2016, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sont des aides à destination des exploitants, qui permettent de maintenir des pratiques agricoles bénéfiques pour les pelouses sèches comme la fertilisation modérée ou le retard de fauche. Elles contribuent aussi à la réouverture de zones de pelouses sèches qui s'embroussaillaient ! »

Cédric Janvier,
Garde nature, Syndicat Mixte des Mont d'or

« Arbre pionnier à croissance rapide qui rejette sur souche à la coupe et drageonne par voie racinaire, le robinier faux-acacia est une essence à fort pouvoir colonisateur, qui pose de sérieux problèmes, notamment sur les pelouses sèches. Une mauvaise intervention peut aggraver la situation. Pour lutter contre sa prolifération, nous avons testé des techniques d'écorçage, suivies de deux passages en entretien annuel pour arracher les rejets, mais les résultats ont été mitigés : sur 4 ans, seulement 50 % des sujets traités sont morts. En 2016, nous nous sommes donc rapprochés d'un bureau d'étude pour mettre en œuvre un autre type d'expérimentation sur environ 600 robiniers. Cette nouvelle méthode combine différentes techniques d'éradication et permettrait de s'affranchir des passages en entretien des rejets. Pour évaluer l'efficacité de la méthode, il faut attendre le second semestre 2017, mais les premiers résultats semblent très prometteurs ! »

Alexandre Paule,
Chargé de travaux, Cen Rhône-Alpes

Pelouse à œillet des chartreux
et genêt ailé dans le Beaujolais.

VOUS SOUHAITEZ AGIR EN FAVEUR DES PELOUSES SÈCHES ?

Le Cen vous accompagne

Plusieurs outils et aides sont à votre disposition. Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner et faciliter la construction de vos projets. N'hésitez pas à nous contacter !

Consultez nos guides techniques

• *Pâturer la broussaille... Connaître et valoriser les principaux arbustes des parcours du Sud de la France. Techniques pastorales.* CERPAM, Institut de l'Elevage, SIME. Août 2006.

• *Premières rencontres pour la conservation des pelouses et coteaux secs de Rhône-Alpes.* Conservatoire d'espaces naturels Isère, AVENIR, 2012 (disponible sur *www.cen-isere.org – rubrique téléchargements / Documents techniques*).

• *Définir, mettre en œuvre et analyser des suivis scientifiques en espaces naturels.*
• *Pelouses et coteaux secs... Paysages, biodiversité et pastoralisme.*
• *Les pelouses alluviales... des milieux secs inondables.*
• *Des troupeaux et des hommes en espaces naturels : une approche dynamique de la gestion pastorale.*

Les 4 derniers documents sont téléchargeables sur : *www.cen-rhonealpes.fr – rubrique publications*

Pôle Gestion : rejoignez le réseau !

Le Pôle gestion des milieux naturels (Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes) est un réseau d'échanges techniques entre gestionnaires, utile pour partager des savoir-faire : *http://www.pole-gestion.fr*

Pelouse sèche à orchidées

Pelouse très sèche

Pelouse sableuse

Affleurement rocheux

Des milieux protégés, des pratiques encadrées

Le réseau Natura 2000 vise à protéger les habitats naturels constitués par les pelouses sèches, au moyen des sites Natura 2000. Sur ces sites, les interventions sur les habitats d'intérêt communautaire sont ainsi encadrées. Les principaux habitats visés par la directive et présents dans les sites Natura 2000 du Rhône et de la Métropole de Lyon sont :

- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia), (code natura 2000 : 6210) et d'intérêt prioritaire, si elles correspondent à un site d'orchidées remarquables
- Pelouses calcaires de sables xériques (code natura 2000 : 6120) – intérêt prioritaire.

Hors site, sont présents :

- Pelouses ouvertes pionnières des dunes sableuses intérieures (code natura 2000 : 2330)
- Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi (code natura 2000 : 6110) - intérêt prioritaire

D'autres formations sont présentes ponctuellement (formations à Nard raide, des pentes rocheuses...).

Dans le droit français, les prairies sèches peuvent constituer un habitat pour des espèces protégées, qu'il s'agisse de plantes ou d'animaux. Le code de l'environnement encadre les interventions en cas de destruction, altération, dégradation, de dérangement d'espèces protégées ou de leurs habitats. *Cf. Articles L411-1 et suivants et R411-1 et suivants.*

CONTACTS

DÉCEMBRE 2016

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

CEN Rhône-Alpes
La maison forte - 2, rue des Vallières
69370 VOURLES
Tél : 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU RHÔNE

Direction départementale des territoires
Service Eau et Nature
165, rue Garibaldi CS33862
69401 LYON CEDEX 03

Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes
Crédits photos : © Cen Rhône-Alpes, P. Royer
Couverture : © Cen Rhône-Alpes